



Votre enfant au collège

Application de la réforme
à la rentrée 2016

Au collège Georges Brassens
de Santeny



À CHAQUE
CLASSE SON
EMPLOI
DU TEMPS

Application stricte des
horaires obligatoires



26 HEURES D'ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES PAR SEMAINE

en 6^e en 5^e, 4^e et 3^e

23h de cours
+ 3h d'AP
Accompagnement
Personnalisé
= 26h
+ 10h/an d'heure de vie
de classe

FACULTATIF
+ 2h Option badminton
+ clubs facultatifs sur la
pause méridienne

22h de cours
+ 2h d'AP
Accompagnement
Personnalisé
+ 2h d'EPI
- Enseignements Pratiques
Interdisciplinaires
= 26h
+ 10h/an d'heure de vie
de classe

FACULTATIF
+ 2h de latin en
enseignement
complémentaire
+ 2h semaine Option
badminton
+ clubs facultatifs sur la
pause méridienne

DES NOUVEAUTÉS POUR MIEUX APPRENDRE

► L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ



3 heures par semaine en 6^e



2 heures par semaine de la 5^e à la 3^e

L'AP (Accompagnement Personnalisé) sera réparti et travaillé par compétence.

Exemple : Lire un graphique en 6^{ème}

Cette compétence sera répartie sur 4 matières à raison de 9h chacune, soit un total de 36h sur l'année.

Il y a environ 36 semaines de cours sur une année scolaire, donc 36h correspondent à 1h d'AP par semaine.

Chaque élève de 6^{ème} aura donc 108h d'AP et chaque élève de 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème} aura 72h d'AP/an.

Il n'y aura donc pas de cours d'AP inscrit en tant que tel dans l'emploi du temps.

A la rentrée 2016, un document par niveau de classe de répartition des compétences de l'AP sera diffusé.

► DES ENSEIGNEMENTS PRATIQUES INTERDISCIPLINAIRES (EPI)



2 heures par semaine de la 5^e à la 3^e

Les EPI seront répartis selon le même procédé que l'AP (cf ci-dessus).

Chaque élève de la 5^{ème} à la 3^{ème} aura 72h d'EPI, divisé en 4 EPI /an.

Il n'y aura donc pas de cours D'EPI inscrit en tant que tel dans l'emploi du temps.

A la rentrée 2016, un document par classe de répartition des EPI sera diffusé.

► PLUS DE TRAVAIL EN PETITS GROUPES ET PLUS D'EXPRESSION ORALE

Des **GER (Groupes à Effectifs Réduits)** sont créés sur les 4 niveaux :

En 6^{ème} : maths, français, anglais, SVT, technologie, Physique-chimie, et CDI

En 5^{ème} : maths, français, anglais, SVT, technologie, Physique-chimie

En 4^{ème} : histoire-géographie, français, SVT et technologie

En 3^{ème} : français, maths, SVT et technologie

► DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

Chaque élève disposera d'un ORDIVAL, ordinateur portable prêté par le Conseil départemental du Val-de-Marne.

Le WIFI et la fibre devraient être installées avant fin 2016. Un parcours numérique sera mis en œuvre en 2016-2017.

► LA DEUXIÈME LANGUE VIVANTE DÈS LA 5^e

Langue Vivante 1 : ANGLAIS - dès la 6^{ème}

Langue vivante 2 : ESPAGNOL - dès la 5^{ème}



▶ TROIS PARCOURS ÉDUCATIFS

A travers les parcours, il s'agit de mettre en cohérence les points des programmes et toutes les actions, particulièrement celles du CESC (Comité d'Éducation à la Santé et la Citoyenneté).

Il s'agit également de rédiger une progression continue de la 6ème à la 3ème sur ces thèmes transversaux.

5 parcours seront finalisés au cours de l'année

Parcours citoyen
éducation à la citoyenneté et au développement durable

Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle

Parcours Avenir
éducation à l'orientation

Parcours Santé
éducation à la prévention sanitaire et sexuelle

Parcours numérique
éducation aux usages techniques et citoyens de l'informatique

POUR SUIVRE LA SCOLARITÉ DE VOTRE ENFANT



DE NOUVEAUX PROGRAMMES POUR DE NOUVEAUX CYCLES

Appliqués dès la rentrée 2016 sur tous les niveaux, sur toutes les classes

UN LIVRET SCOLAIRE UNIQUE

Appliqué dès que nous l'aurons reçu ou dès qu'il sera officiellement disponible.

UN NOUVEAU BREVET

Un réunion d'information à destinations des parents d'élèves de 3ème aura lieu début octobre 2016 pour présenter le nouveau DNB—Diplôme National du Brevet

▶ UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À LA SANTÉ DES ÉLÈVES

Sont disponibles sur Rendez-vous :

Un médecin scolaire
Une infirmière
Une COP : Conseillère d'Orientation Psychologue

Mais aussi au quotidien

Le professeur principal
La CPE : Conseillère Principale d'Éducation :
Mme Anta
La principale-adjointe : Mme Boidot
Le principal : M. Léger

▶ UNE ATTENTION PARTICULIÈRE ÉGALEMENT POUR LES ÉLÈVES A BESOIN ÉDUCATIF PARTICULIER

Des dispositifs existent déjà :

PAP : Plan d'Accompagnement Personnalisé
Lié aux troubles de l'apprentissages
PPS : Projet Personnalisé de Scolarisation
Pour les élèves en situation de handicap
PPRE : Programme Personnalisé de Réussite
Lié aux difficultés scolaire et à la prévention du décrochage
PAI : Projet d'Accueil Individualisé
Protocole de prévention et d'urgence sanitaire

Dans le cadre de la prévention du décrochage scolaire :

GPDS : Commission de suivi prévention en lien avec les référents sociaux de Marolles et de Santeny
Référent décrochage scolaire : Mme Pacalet
Référent parcours personnalisés : Mme Florès

INFORMATIONS À RETENIR

CALENDRIER 2016
SCOLAIRE 2017

ZONE C

Créteil, Montpellier, Paris,
Toulouse, Versailles.

**Rentrée
2016**

**Jeudi 1er
septembre**

Pour toutes les
classes
Selon un planning à
venir sur le site du
collège

**Début des
cours**

**Vendredi 2
septembre**

Pour toutes les
classes
Selon
l'emploi du temps
de votre enfant

**Réunion
Parents -
professeurs**

**Samedi 17
Septembre**

(à confirmer)
Pour toutes les
classes

**Distribution
d'ORDIVAL
Aux 6^{èmes}**

**Samedi 24
Septembre**

(à confirmer)

**TOUTES LES INFORMATIONS SONT ACTUALISEES SUR
LE SITE INTERNET DU COLLEGE
www.college-santeny-marolles.fr**

Portail du CDI

Calendrier annuel

Liste des fournitures scolaires

Règlement intérieur
2016-2017

Agenda numérique

Horaires de rentrée

Des manuels neufs seront distribués
à la rentrée **UNIQUEMENT** en
Français, Histoire-géographie
et Mathématiques
sur tous les niveaux,
plus l'espagnol en 5ème

**Election des
parents
d'élèves**
Vendredi
7 Octobre

Plan Vigipirate
Il est interdit de
déposer son enfant
ou de l'attendre à
moins de 50 mètres
de la grille



**Charte de
la laïcité**
sur le site et
au verso de la
couverture du
carnet de
correspondance